

Meek prétend que la coordination efficace des programmes conçus pour freiner la prolifération des armes légères augmentera l'efficacité de ces programmes. La mise en commun de l'information prendra une importance qui croîtra avec le nombre de groupes et de pays réagissant au problème. Pour être efficace, à long terme, dans la réduction de la prolifération des armes légères, il faudra consentir des efforts coordonnés aux paliers local, national, régional et international.

827. Meek, Sarah. "Light Weapons and Early Warning: Initial Steps." Dans *Society Under Siege: Illicit Responses to Illicit Arms* [n° de série 817]. Toward Collaborative Peace Series, Vol. II. éd. Virginia Gamba avec la collaboration de Sarah Meek, Afrique du Sud, Institute for Security Studies, August 1998, p. 93-104.

Selon Meek, il faudrait explorer la nature de la prolifération des armes de petit calibre pour pouvoir prédire la probabilité d'un conflit plutôt que de continuer à réagir à des conflits en cours. Il faut entreprendre des recherches pour déterminer les mesures à prendre avant l'éclatement du conflit afin de [TRADUCTION] « distinguer les modes d'approvisionnement en armes et les accumulations ayant un potentiel déstabilisateur et de définir les moyens d'utiliser les renseignements recueillis pour prévenir ou anticiper l'éclatement du conflit. » Dans le passé, les organisations internationales et régionales se sont penchées sur la résolution des conflits, mais il faut, dans les années à venir, consacrer de plus grands efforts à la prévention. Meek prétend qu'une grande partie des ouvrages récents sur la prolifération des armes de petit calibre ne tiennent pas compte du rôle d'avertisseur que le contrôle des armes peut jouer. Il faut donc ajouter un nouveau point à l'ordre du jour du contrôle des armes légères : [TRADUCTION] « la surveillance de modes d'accumulation ou de transfert d'armes qui ne reposent pas nécessairement sur la participation du pays source ou du pays cible comme moyen de cerner les aires de tension ou de conflit possible. »

Le processus d'alerte rapide compte cinq éléments reconnus : la collecte de renseignements; la mise en commun de l'information; l'analyse des données regroupées; la détermination des risques possibles et l'adoption d'une réaction appropriée. Le point de départ reste le développement de la capacité de surveiller les mouvements d'armes sur la scène nationale et internationale. Cette étape est un processus de collecte de renseignements qui devrait se manifester dans les tâches suivantes :

- 1) surveiller les armes au cours des opérations de pacification qui suivent le conflit;
- 2) surveiller la destruction des surplus d'armes;
- 3) surveiller les contrôles internes exercés sur les armes de l'État (forces de la défense et services de police);
- 4) surveiller la corruption;
- 5) surveiller les réseaux de contrebande;
- 6) surveiller les prix du marché noir (pour évaluer l'offre et la demande);
- 7) surveiller les frontières pour détecter les transferts d'armes;
- 8) surveiller les politiques gouvernementales concernant les armes détenues par la population civile;
- 9) surveiller les efforts de démobilisation et de réintégration.

Sur le plan individuel, il existe plusieurs mesures que les pays peuvent prendre pour accroître